



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 juillet 2011
Français
Original : anglais

Troisième rapport du Secrétaire général présenté en application du paragraphe 6 de la résolution 1936 (2010)

I. Introduction

1. Au paragraphe 6 de sa résolution 1936 (2010), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui rendre compte tous les quatre mois des progrès accomplis par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le présent rapport est le troisième établi en application de cette résolution.

2. Il fait le point sur les activités menées par l'Organisation des Nations Unies en Iraq depuis mon précédent rapport (S/2011/213), en date du 31 mars 2011. Il rend compte de l'évolution politique du pays et des principaux événements régionaux et internationaux qui concernent l'Iraq.

II. Synthèse des principaux événements politiques concernant l'Iraq

A. Évolution politique

3. Le 12 mai 2011, le Conseil des représentants a approuvé la nomination de trois Vice-Présidents, Adel Abdel Mahdi, Tariq al-Hashimi et Khudayr al-Khuzai. Le 27 mai 2011, toutefois, le Vice-Président Abdel Mahdi, haute personnalité du Conseil islamique suprême d'Iraq, composante clef de l'Alliance nationale, arguant de la nécessité de réduire la taille du Gouvernement, a annoncé sa démission, qui a été acceptée par le Président Jalal Talabani.

4. Durant la période considérée, les manifestations se sont poursuivies en Iraq, les manifestants réclamant surtout la création d'emplois, l'amélioration de la fourniture des services essentiels et la cessation de la corruption. Le 8 avril et le 25 mai 2011, les Sadristes ont organisé une grande manifestation à Bagdad, exigeant que les forces des États-Unis quittent l'Iraq d'ici à la fin de l'année. Le 9 avril 2011, date du huitième anniversaire de la chute de l'ancien régime, des manifestations analogues se sont déroulées dans d'autres régions du pays.

5. Depuis février 2011, en réponse aux manifestations publiques, le Gouvernement iraquien s'efforce d'honorer son engagement d'améliorer la situation



socioéconomique tout en appliquant le nouveau programme gouvernemental. Il s'est fixé un délai de 100 jours pour évaluer les programmes ministériels et trouver les moyens de mieux satisfaire les besoins du peuple iraquien. À l'issue de cette période, du 7 au 12 juin 2011, un certain nombre de ministres ont fait rapport au Conseil des ministres sur les réalisations de leurs ministères respectifs. Leurs exposés ont été retransmis en direct à la télévision. Le 14 juin 2011, le Premier Ministre s'est adressé à la nation sur les progrès accomplis par son gouvernement. Il a été décidé de redoubler d'efforts pour accélérer la prise des décisions politiques et leur mise en œuvre au cours des trois prochains mois.

6. Les désaccords se poursuivent entre les principaux blocs politiques sur la question de savoir qui devrait diriger les trois principaux ministères liés à la sécurité, les Ministères de la défense, de l'intérieur et de la sécurité nationale. Un consensus ne s'est pas dégagé non plus sur la mise en place proposée du Conseil national pour les politiques stratégiques, dont il avait été convenu dans le cadre de l'Accord d'Irbil négocié en novembre 2010 en vue de faciliter la formation du gouvernement. Les blocs politiques ont des avis divergents sur la législation requise et la composition et le mandat du Conseil.

7. Dans la région du Kurdistan, des manifestations se sont déroulées dans la ville de Souleimaniyeh et les districts adjacents contre la corruption perçue, l'insuffisance des services et l'absence de réforme politique dans la région. En particulier, les partis d'opposition, à savoir le parti Goran, l'Union islamique du Kurdistan et le Groupe islamique du Kurdistan, se sont plaints du contrôle de longue date qu'exercent les deux principaux partis au pouvoir, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), sur le Gouvernement régional du Kurdistan. En réponse, le Président Massoud Barzani du Gouvernement régional du Kurdistan a présenté un plan de réformes politiques, et une série de débats d'urgence sur les réformes se sont tenus au Parlement régional du Kurdistan. Les 4 et 8 juin 2011, les dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan et de l'Union patriotique du Kurdistan ont rencontré les trois partis d'opposition pour discuter de la situation politique.

8. À Kirkouk, les partis kurdes qui occupent les deux postes politiques les plus élevés, ceux de gouverneur et de président du Conseil provincial, ont accepté de renoncer à ce dernier, en geste de bonne volonté, afin de permettre au processus politique d'aller de l'avant et pour accéder aux exigences exprimées de longue date par les Turkmènes et les Arabes. Hassan Turan (un Turkmène) a été élu au poste de président, Najmaldin O. Karim (un Kurde) a été nommé nouveau gouverneur, tandis que Rakan Sa'id Al-Jubouri (un Arabe) demeure Gouverneur adjoint.

9. Le 31 mars 2011, les Peshmergas qui avaient été déployés autour de la ville de Kirkouk depuis le 25 février 2011 se sont retirés et ont regagné la région du Kurdistan. L'incident a eu pour effet de rappeler les défis qui restent à relever alors que les forces des États-Unis en Iraq retirent leurs troupes et que le mandat du Mécanisme de sécurité combiné arrive à son terme. Celui-ci avait été établi en vue d'encourager les forces de sécurité iraquiennes et les Peshmergas kurdes à coordonner leurs opérations, à organiser des patrouilles et des points de contrôle conjoints et à échanger des renseignements sous les auspices des forces des États-Unis en Iraq. Le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan ne sont pas encore parvenus à un accord sur l'avenir du Mécanisme de sécurité

combiné ou tout arrangement qui lui ferait suite et serait mis en place avant le départ des forces des États-Unis en Iraq.

10. Les forces des États-Unis en Iraq ont poursuivi leur retrait planifié du pays dans l'intention d'achever leur départ d'ici au 31 décembre 2011, comme prévu dans l'Accord sur le statut des forces signé par les Gouvernements iraquien et américain. Les discussions se poursuivent à propos de la possibilité que des forces des États-Unis demeurent en Iraq au-delà de 2011 pour assurer des fonctions de formation et d'appui. Le Premier Ministre a souligné que cette question serait tranchée par consensus à l'issue d'un dialogue entre les blocs politiques, la décision officielle nécessitant l'accord du Conseil des représentants.

B. Événements régionaux concernant l'Iraq

11. Depuis la formation du nouveau Gouvernement, l'Iraq a pris des mesures pour renforcer sa coopération avec les pays voisins. Un comité ministériel conjoint composé de hauts responsables iraqiens et koweïtiens s'est réuni les 28 et 29 mars 2011 pour débattre de toutes les questions pendantes, aussi bien les obligations non remplies à l'égard du Conseil de sécurité que les autres questions d'intérêt bilatéral. Le compte rendu de la réunion ministérielle n'a pas encore été adopté.

12. Le 18 mai 2011, l'Iraq a accueilli à Bagdad la « réunion consultative », conduite par le Comité international de la Croix-Rouge, de la Commission tripartite des personnes disparues. Les 22 et 23 mai 2011, mon Coordonnateur de haut niveau a rencontré à Bagdad de responsables iraqiens pour débattre de la situation concernant les Koweïtiens et ressortissants de pays tiers portés disparus et les biens koweïtiens manquants, y compris les archives. Une autre réunion du Sous-Comité technique de la Commission tripartite s'est tenue au Koweït le 8 juin 2011.

13. Les 26 et 27 mai 2011, une délégation iraquienne composée de responsables des Ministères des affaires étrangères et des transports s'est rendue au Koweït pour vérifier les faits concernant la construction prévue du port Mubarak al-Kabir, sur l'île koweïtienne de Boubyane. La délégation a été dépêchée après que plusieurs membres du Conseil des représentants eurent fait des déclarations alléguant que le port koweïtien porterait atteinte à l'Iraq sur le plan économique et celui de la navigation. Le rapport de la délégation a été présenté au Conseil des ministres iraquien. L'Iraq et le Koweït continuent d'apporter des éclaircissements sur la question au niveau bilatéral par la voie diplomatique.

14. La question ancienne de l'indemnisation des citoyens iraqiens dont les biens étaient demeurés sur le territoire koweïtien à la suite de la démarcation de la frontière entre l'Iraq et le Koweït n'est toujours pas réglée. Cette question a été abordée dans la résolution 899 (1994) du Conseil de sécurité, et l'ONU a communiqué à la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation, en septembre 2009, des propositions et la documentation pertinentes pour traiter de la question.

15. Les 28 et 29 mars 2011, le Premier Ministre turc, Recep Tayyip Erdoğan, accompagné par de hauts responsables du Gouvernement et du monde des affaires, s'est entretenu à Bagdad avec le Premier Ministre Al-Maliki pour discuter des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'économie, de la sécurité et de l'énergie. Le Premier Ministre Erdoğan a rencontré aussi le Grand Ayatollah Ali Al-Sistani et s'est rendu à Irbil pour y rencontrer des responsables du

Gouvernement régional du Kurdistan, dont le Président Massoud Barzani et le Premier Ministre Barham Saleh.

16. Le 5 mai 2011, la Ligue des États arabes a annoncé le report à mars 2012 de son sommet, qui devait se tenir à Bagdad en mai 2011. La décision a été prise à l'issue de consultations tenues entre les États membres de la Ligue eu égard à la situation qui prévalait alors dans plusieurs pays arabes.

17. D'autres visites de haut niveau se sont déroulées durant la période considérée. Le 11 mai, le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Ali Akbar Salehi, s'est rendu à Bagdad pour débattre de questions bilatérales et procéder à un échange de vues sur les questions régionales. Le 31 mai 2011, le Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, Walid al-Mu'allim, s'est rendu à Bagdad. Durant sa visite, un mémorandum d'accord a été signé sur la coopération énergétique entre les deux pays. Le 31 mai 2011, le Premier Ministre jordanien, Marouf Bakhit, s'est rendu en Iraq pour y rencontrer le Premier Ministre Al-Maliki. Les deux Premiers Ministres ont coprésidé les réunions de la sixième session du Haut Comité mixte jordano-iraquien. Les deux parties sont convenues d'accroître les échanges commerciaux en éliminant les obstacles qui entravent le mouvement des marchandises entre les deux pays.

C. Événements internationaux

18. Le 22 juin 2011, le Conseil de sécurité a examiné mon trente et unième rapport présenté en application du paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou éventuellement, de leurs dépouilles mortelles et la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par le régime de Saddam Hussein.

19. Le Gouvernement iraquien n'a pas encore confirmé qu'il était disposé à continuer le projet relatif à l'entretien de l'abornement de la frontière entre l'Iraq et le Koweït (IKBMP) et à verser sa contribution au titre du financement complémentaire requis pour achever le projet. J'attends toujours la réponse du Gouvernement iraquien à ma note verbale du 29 avril 2011 lui demandant de confirmer qu'il est disposé à le faire.

20. Le 28 avril 2011, en application du paragraphe 4 de la résolution 1956 (2010) du Conseil de sécurité, le Gouvernement iraquien a présenté un rapport (S/2011/290) au Conseil de sécurité confirmant qu'il avait pris toutes les mesures visant à lui permettre d'opérer la transition complète et effective vers le mécanisme successeur du Fonds de développement pour l'Iraq. Le 30 juin 2011, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1956 (2010), il a été mis un terme aux arrangements régissant le dépôt des recettes provenant des ventes à l'exportation du pétrole, des produits tirés du pétrole et du gaz naturel dans le Fonds de développement pour l'Iraq, ainsi qu'aux arrangements relatifs au contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq par le Conseil international consultatif et de contrôle. Le 1^{er} juillet 2011, le contrôle de l'ensemble des recettes du Fonds a été transféré dudit conseil au Comité d'experts financiers du Gouvernement iraquien, qui sera habilité à exercer ce contrôle conformément au mandat approuvé par le Conseil des ministres.

III. Activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

A. Activités politiques

21. Le mécanisme de consultation permanent s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période. Cette initiative, qui a été lancée en mars 2011, sous les auspices de la MANUI, réunit les représentants des principaux blocs politiques pour discuter des questions pendantes liées aux territoires intérieurs contestés, y compris Kirkouk. Les participants comprennent les représentants des trois principaux groupes politiques : le Vice-Premier Ministre, Rowsh Shaways (Alliance du Kurdistan), le membre du Parlement Hassan al-Sunaid (Alliance nationale) et le Ministre des finances, Rafi al-Issawi (Iraqiya). Les participants sont convenus de mettre l'accent sur les questions suivantes : a) Kirkouk (y compris les questions touchant au partage du pouvoir et à la conduite des élections au Conseil provincial); b) Ninawa (l'impasse politique actuelle, le partage du pouvoir et les questions de sécurité); c) l'avenir du Mécanisme de sécurité combiné; et d) le recensement. Le 25 avril 2011, les participants ont décidé que les réunions suivantes seraient étendues pour inclure des parties prenantes locales des gouvernorats de Kirkouk et de Ninawa. Le 16 juin, une réunion rassemblant pour la première fois tous les membres du Conseil des représentants originaires de Kirkouk a été consacrée à l'examen des questions relatives au partage du pouvoir et aux perspectives de tenue d'élections au conseil provincial de Kirkouk.

22. Dans le cadre d'une initiative visant à faire progresser le mécanisme de dialogue, mon Représentant spécial s'est rendu à Irbil le 18 mai 2011 et y a rencontré des représentants officiels du Gouvernement régional du Kurdistan, dont le Président Massoud Barzani et le Premier Ministre Barham Saleh. Le 26 mai 2011, le Mécanisme de consultation permanent s'est réuni de nouveau et a examiné l'avenir du Mécanisme de sécurité combiné, y compris le rôle de liaison que pourrait éventuellement jouer la MANUI dans le cadre de son mandat. Les participants ont discuté aussi des options pour sortir de l'impasse politique dans le gouvernorat de Ninawa à la suite du boycott par les Kurdes du Conseil provincial de Ninawa après la victoire de la liste al-Hadba aux élections du gouvernorat en 2009. Mon représentant spécial a tenu une série de réunions de suivi de cette question avec les principaux interlocuteurs nationaux et locaux, y compris les dirigeants provinciaux dans le gouvernorat de Ninawa afin de forger un consensus.

23. Les 28 et 29 mai 2011, mon Représentant spécial s'est rendu dans les gouvernorats de Diyala, Kirkouk et Ninawa pour observer le mécanisme de sécurité existant dans chacun des gouvernorats au titre du Mécanisme de sécurité combiné. Il a rencontré les commandants locaux de l'armée et de la police iraqiennes, ainsi que les Peshmergas kurdes. Il a entendu des exposés des commandants locaux des forces des États-Unis en Iraq.

24. Mon Représentant spécial a continué d'encourager les progrès touchant aux obligations de l'Iraq à l'égard du Conseil de sécurité concernant le Koweït. Le 6 juin 2011, il s'est rendu au Koweït pour discuter du document issu de la réunion du Comité ministériel conjoint et des autres mesures qui devaient être prises pour s'occuper des questions pendantes touchant au Chapitre VII de la Charte. Au Koweït, il a rencontré le Premier Ministre Cheikh Nasser Al-Mohammad

Al-Ahmed Al Sabah, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères Cheikh Mohammad Al Sabah Al-Salem Al Sabah et le Conseiller de politique étrangère de l'Émir, Mohammad Abulhassan.

25. Conformément au mandat de la MANUI en matière de promotion du dialogue régional, et en consultation avec les principaux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le bureau de liaison de la MANUI à Téhéran a étudié les moyens d'apporter un appui à la coopération bilatérale entre l'Iraq et la République islamique d'Iran dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion transfrontière des ressources en eau, de la coopération en matière de contrôle des drogues et du déminage frontalier. La coopération en matière de protection de l'environnement prévoit de combattre et d'atténuer les effets des tempêtes de poussière et d'améliorer la gestion des marais. La MANUI a noté aussi l'intérêt des deux pays pour le renforcement de leur coopération dans le domaine du déminage le long de la frontière, sous les auspices des organismes des Nations Unies compétents, en particulier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

26. Du 10 au 14 juin 2011, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, s'est rendu en Iraq, où il a rencontré le Premier Ministre Al-Maliki, le Président du Conseil des représentants et le Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan, ainsi qu'un certain nombre d'autres hauts responsables irakiens. Durant ces rencontres, il a réitéré que les Nations Unies étaient résolues à continuer d'aider l'Iraq et a discuté des moyens qui permettraient aux Nations Unies de centrer leur action en vue de répondre le mieux possible aux besoins du peuple irakien. Il a souligné que la MANUI était prête à continuer de fournir une assistance pour trouver des solutions mutuellement acceptables aux questions pendantes relatives aux territoires intérieurs contestés. Il a souligné aussi la volonté de l'équipe de pays des Nations Unies d'aider l'Iraq en fournissant des conseils techniques et des compétences spécialisées pour relever les défis dans les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'assistance humanitaire. Durant cette visite, le Premier Ministre Al-Maliki a confirmé la décision du Gouvernement irakien d'affecter un bâtiment étendu situé à Bagdad à la MANUI.

B. Activités d'assistance électorale

27. Durant la période considérée, la MANUI a continué de fournir un appui à la Haute Commission électorale indépendante aux fins de la révision de ses préparatifs techniques pour les événements électoraux à venir, notamment les élections au Conseil du gouvernorat dans la région du Kurdistan qui doivent se tenir le 10 septembre 2011. La Haute Commission a déclaré qu'elle craignait que les retards récemment enregistrés dans l'adoption des lois électorales et le décaissement des fonds risquent de compromettre le respect du calendrier électoral.

28. En avril 2011, les commissaires de la Haute Commission électorale indépendante ont reçu du Conseil des représentants une liste de 32 questions sur des irrégularités financières et administratives qui auraient été relevées au sein de la Commission. Dans les jours précédant le début des interrogatoires, un commissaire a démissionné. Le 12 mai 2011, le Conseil des représentants a voté pour retirer sa confiance à un autre commissaire, qui a depuis contesté son retrait devant la Cour suprême fédérale. Le mandat du Conseil des commissaires vient à expiration en

mai 2012. Le statut des membres du personnel de la Haute Commission et la sécurité de leur mandat seront importants également pour la crédibilité des prochaines élections. En mai, le Cabinet du Premier Ministre a fait constituer un comité chargé de décider quels employés de la Commission auraient le statut de fonctionnaire, ce qui, dans l'idéal, réglerait un problème déjà ancien et assurerait la permanence du personnel professionnel de la Haute Commission.

29. Une équipe électorale intégrée des Nations Unies, composée d'éléments de la MANUI, du PNUD et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), a continué de fournir une assistance en matière de renforcement des capacités. Plusieurs activités importantes ont été mises en œuvre, telles que la formation du personnel de la Haute Commission dans les domaines du développement de logiciels, de la conception graphique pour les bulletins de vote et les autres types de matériel électoral imprimé, les achats liés aux élections, ainsi que l'élaboration du contenu et des outils multimédias pour les activités d'information. Une évaluation de l'infrastructure de la Commission en matière d'infrastructure est également en cours.

C. Préparation technique du recensement

30. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué ses efforts de renforcement des capacités pour préparer le pays à conduire un recensement national s'il est décidé de l'effectuer. Certaines phases préparatoires ont été menées à bien, comprenant les activités sur le terrain pour l'énumération et l'établissement de la liste des bâtiments, habitations et ménages dans de nombreuses parties du pays. Le 10 juillet, le Gouvernement a publié les résultats de l'énumération et du listage des ménages. Il en ressort que l'Iraq comptait 31,6 millions d'habitants, répartis dans 4,8 millions de logements, et 4,7 millions de ménages – dont 7,7 % ont à leur tête une femme – comptant 6 à 7 personnes par ménage.

D. Assistance en faveur du développement et assistance humanitaire

31. Au cours de la période à l'examen, le Gouvernement iraquien a exprimé sa volonté résolue d'améliorer la vie quotidienne de la population. Les principaux indicateurs économiques et sociaux mettent en lumière les multiples difficultés de cette tâche. L'indice de pauvreté du pays, soit 22,9 %, demeure élevé, et l'écart de pauvreté s'établit à 4,5 %. Les niveaux de pauvreté varient considérablement d'un gouvernorat à l'autre. Environ 1,75 million d'Iraqiens seraient soit déplacés à l'intérieur du pays soit réfugiés dans des pays voisins, ce qui représente l'une des populations déplacées les plus importantes au monde. Les taux de scolarisation sont en recul dans l'enseignement primaire et secondaire, et font apparaître des disparités non négligeables entre les régions et entre garçons et filles. Les taux d'analphabétisme dans la population pauvre ont atteint 29 % pour la population âgée de 10 ans et plus (24 % dans les villes et 33 % dans les campagnes). S'agissant du système de soins de santé, la mortalité infantile est en recul et s'établit à 35 pour 1 000 naissances vivantes, et la mortalité des moins de 5 ans à 41 %. L'indicateur de la malnutrition globale aiguë s'établit à 4,7 % en moyenne nationale chez les enfants de moins de 5 ans.

32. De nouvelles mesures s'imposent également pour améliorer la prestation des services essentiels. Les pénuries d'eau et de services de voirie se font durement sentir dans les centres urbains, qui abritent aujourd'hui la majorité des Iraquiens. À Bagdad, le taux d'approvisionnement en eau potable est en moyenne inférieur à 70 % (48 % dans les zones rurales). On estime que 25 % des habitants de Bagdad ne sont toujours pas raccordés au réseau d'approvisionnement en eau. Près de 50 % des eaux usées sont déversées dans les cours d'eau sans aucun traitement. La demande d'électricité augmente de 6 % environ chaque année depuis 2007. Le 17 juin 2011, un porte-parole du Ministère de l'électricité a expliqué que le courant produit par le réseau national couvrira moins de la moitié de la demande en période de pointe estivale, soit 15 000 mégawatts. Ce même porte-parole a ajouté que les ministres avaient récemment décidé d'allouer un montant supplémentaire de 927 millions de dollars pour accroître la capacité de production d'électricité du pays.

33. Considérant cette situation, l'équipe de pays des Nations Unies a régulièrement contribué aux réunions hebdomadaires du Comité de suivi du Premier Ministre chargé de coordonner l'action du Gouvernement visant à répondre aux exigences de la population qui demande que des emplois soient créés, que la prestation de services soit améliorée et qu'il soit mis fin à la corruption. À ce jour, le Comité a examiné les domaines prioritaires que sont la jeunesse et l'emploi, l'électricité, le dialogue social, la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement et les questions concernant les personnes déplacées. Il a été décidé que le Comité continuerait ses travaux durant les prochains mois avec l'appui de l'ONU.

34. Le 14 mai, le Premier Ministre Al-Maliki a convoqué une grande conférence pour discuter des principaux défis et questions mis en évidence dans le rapport intitulé « Iraq Briefing Book », établi conjointement par le Forum des partenaires de l'Iraq, associant l'ONU, la Banque mondiale et les donateurs bilatéraux, qui a été présenté au Gouvernement iraquien au début 2011. La conférence a porté sur la transition économique de l'Iraq, le rôle du secteur privé, la réforme du secteur public, la réforme des entreprises étatiques et la gestion des finances publiques. Comme suite à cette conférence, des réunions ont été organisées avec les ministères techniques et le Cabinet du Premier Ministre pour aider à la mise en œuvre des recommandations du « Briefing Book ». Le Gouvernement iraquien a aussi annoncé la création d'un comité du partenariat, qui sera un comité interministériel de haut niveau présidé par le Vice-Premier Ministre chargé des questions économiques et qui s'emploiera, avec l'ONU et la communauté internationale, à traiter la recommandation de politique générale et de planification du « Briefing Book » ainsi que la question de coordination d'ensemble.

35. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a reçu 538 millions de dollars, soit près de 30 % des besoins totaux qui s'élèvent à 1 milliard 902 millions de dollars. Le 14 juin 2011, la première réunion du Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale pour le plan-cadre, coprésidée par le Gouvernement iraquien et l'ONU, s'est tenue à Bagdad. Le Comité directeur a examiné les fonds disponibles sur la base du solde récupéré à l'occasion de la clôture du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le Fonds d'affectation spéciale pour le plan-cadre a été créé en janvier 2011 à la demande du Gouvernement iraquien, avec 16 organismes des Nations Unies participants, pour faciliter et rationaliser les apports de ressources des donateurs à la mise en œuvre du plan-cadre. Le Fonds d'affectation spéciale est censé couvrir la totalité du cycle du plan-cadre pour l'Iraq (janvier 2011-décembre 2014).

36. Le Gouvernement iraquien et le Programme alimentaire mondial (PAM) sont sur le point d'achever la négociation d'un accord visant à renforcer le système de distribution publique en achetant et en distribuant des denrées alimentaires à 7,5 millions d'Iraqiens qui représentent près de 25 % de la population iraquienne. D'après les estimations, ces activités coûteront près de 1,2 milliard de dollars. Ce partenariat aura deux composantes : a) l'achat et la distribution directs de 1,5 million de tonnes de produits composant le panier alimentaire; et b) la formation aux fins du renforcement des capacités au Ministère du commerce en vue d'améliorer les procédures applicables au système de distribution publique, notamment en ce qui concerne la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'achat et la livraison des denrées alimentaires aux segments vulnérables de la population.

37. La MANUI continue de chercher les moyens de mieux appuyer la société civile par le biais de projets à effet rapide. Le Fonds pour ces projets, géré et présidé par mon Représentant spécial adjoint (chargé du développement et de l'assistance humanitaire) a reçu plus de 100 propositions de projet de la société civile iraquienne. Ces projets ont trait à la sensibilisation à la protection de l'environnement, et à la planification de la gestion des ressources en eau, à la facilitation d'initiatives communautaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement et à la création de forums pour les femmes et les jeunes. Sur les 40 projets pouvant être financés, 5 ont déjà été approuvés et 25 autres le seront dans le mois à venir, ce qui laisse 10 projets à identifier.

38. L'Équipe spéciale intégrée sur la gestion des ressources en eau a prêté un appui à l'Université de Bassorah pour l'organisation d'une conférence qui s'est tenue les 6 et 7 juin 2011 sur la gouvernance et la gestion des marais. La conférence a réuni des partenaires nationaux primordiaux, dont les représentants de pouvoirs publics aux niveaux central et local, de la société civile, du secteur privé et de la communauté internationale. Dans le cadre d'une autre initiative, à l'appui du renforcement des capacités, l'Équipe spéciale a organisé un programme de formation de haut niveau à l'intention des responsables gouvernementaux sur les négociations transfrontières relatives à l'eau.

39. Le 21 mai, mon Représentant spécial, en compagnie de représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, s'est rendu dans un camp de déplacés à Al-Awasa (Bagdad). La visite a mis en évidence les efforts continuels déployés par le HCR pour que tous les déplacés soient dûment enregistrés et aient accès aux services de base. À ce propos, durant la visite que la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Joan Clos, a effectuée en Iraq du 30 mai au 1^{er} juin 2011, des discussions de haut niveau ont été tenues sur la planification de la rénovation urbaine en mettant un accent particulier sur les moyens d'améliorer les conditions de vie des déplacés dans les zones urbaines.

40. Les 21 et 22 avril 2011, des crues éclair se sont produites dans le gouvernorat de Ninawa, qui ont principalement touché le district de Sinjar, où près de 600 maisons se sont effondrées en partie ou totalement. À Irbil, les inondations ont touché près d'un millier de familles. Plusieurs organisations, dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale des migrations, le Comité international de secours et le Comité international de la Croix-Rouge ont fourni des produits non alimentaires aux familles touchées.

E. Droits de l'homme

41. Les assassinats d'hommes politiques, d'agents de l'État et d'agents de sécurité ont notablement augmenté au cours de la période considérée. Le 26 mai, le chef de la Commission iraquienne pour la responsabilité et la justice (également appelée commission de « débaasification »), Ali al-Lami, a été assassiné dans l'est de Bagdad. La Commission avait précédemment publié des décisions empêchant plusieurs fidèles de l'ancien parti Baas de prendre part aux élections de mars 2010 et d'exercer une charge publique. Des tentatives d'assassinat ont eu lieu contre un député de Kirkouk et le Gouverneur de Ninive, les 12 et 30 mai, respectivement. Le 12 mai, M^{me} Raw'a al-Ogaidi, membre de la formation Iraqiya, et son garde du corps ont été abattus à Mossoul par un groupe armé non identifié. Le 1^{er} juin, le Vice-Ministre des droits de l'homme, Abdul-Karim Abdullah, a échappé à un attentat contre son escorte motorisée à Bagdad. Le 20 mai, deux chefs tribaux ont été tués par balle dans des attentats distincts à Mossoul.

42. Les crimes d'honneur commis contre des femmes demeurent un sujet de préoccupation. La MANUI a enregistré neuf décès suspects entre avril et mai à Kirkouk. La police l'a informée que trois d'entre eux avaient été considérés comme des suicides, quatre comme des meurtres commis par des inconnus, tandis que la cause non confirmée du décès des deux autres femmes était jugée suspecte. La MANUI a continué d'enquêter sur une affaire de meurtre de six femmes « pour l'honneur » le 28 mars à Mossoul.

43. On a continué à signaler régulièrement le cas d'enfants victimes d'actes de violence aveugle ou d'enlèvements. À Mossoul, deux enfants ont été tués le 20 mai dans l'explosion d'une bombe. Le 2 avril, à Kirkouk, des bandes criminelles ont enlevé une fillette de 6 ans, qui a ensuite été libérée contre rançon, et on reste sans nouvelle d'un garçon de 12 ans enlevé à Kirkouk le 21 avril.

44. Plusieurs manifestations ont eu lieu durant la période considérée, la plupart du temps de manière pacifique. Il y a toutefois eu quelques cas de violence. Le 10 juin 2011, des manifestants rassemblés sur la place Tahrir de Bagdad pour réclamer des réformes gouvernementales ont été agressés par des hommes armés non identifiés armés de bâtons et de matraques. Roués de coups, ils ont subi des fractures et des blessures à l'arme blanche. Ils ont déclaré que le groupe armé avait agi sans être inquiété par les Forces de sécurité iraquiennes qui étaient présentes. Ils ont aussi indiqué que les Forces s'efforçaient de contrôler et réprimer les manifestations en limitant la liberté de déplacement et en arrêtant certains participants et organisateurs.

45. La situation dans les prisons et installations de détention reste particulièrement préoccupante. La MANUI a continué de recevoir des informations selon lesquelles des prisonniers subiraient des mauvais traitements et des conditions de vie déplorables. Selon les statistiques de quatre différents ministères responsables du centre de détention, le nombre des détenus, des personnes internées pour raison de sécurité et des personnes condamnées est passé de 28 956 à la fin de décembre 2009 à 35 653 (34 220 adultes et 1 433 mineurs) à la fin de décembre 2010. Le 10 mai, le Ministre des droits de l'homme a confirmé le décès d'un détenu en garde à vue à Bassorah par suite d'actes de torture. Le 12 mai, le Gouverneur de Ninive a annoncé la formation d'une commission spéciale d'enquête sur les violations présumées des droits des détenus.

46. La MANUI a continué d'apporter un soutien technique au Comité d'experts créé le 16 juin 2011 pour sélectionner les 11 premiers membres et les 3 suppléants qui siègeront à la Haute Commission des droits de l'homme indépendante. Au total, 3 085 candidatures ont été reçues par le secrétariat de la Commission. Le Comité d'experts s'est accordé sur des critères de sélection conformes aux meilleures pratiques mondiales, permettant d'évaluer les qualifications personnelles et les besoins collectifs de la Commission conformément au mandat énoncé dans la loi qui a créé cet organe. La MANUI a organisé et facilité un atelier tenu à Beyrouth pour permettre au Comité d'experts d'approfondir les critères et procédures d'évaluation.

47. Du 5 au 7 juin, la MANUI a aidé le Ministère iraquien des droits de l'homme à organiser une conférence consultative nationale sur le projet de plan d'action national pour les droits de l'homme établi par le Gouvernement. Le projet a pour objet de mettre en application les 135 recommandations acceptées par le Gouvernement iraquien au cours de l'examen périodique universel de l'Iraq qui a eu lieu en février 2010. Tenue sous les auspices du Premier Ministre, la conférence était présidée par le Ministre des droits de l'homme, Muhammad Shiya' Al-Soudani. Elle a rassemblé les différentes parties : représentants du Gouvernement, du Conseil des représentants, de l'appareil judiciaire et de la société civile, ainsi que des experts des droits de l'homme.

48. Le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Ivan Šimonović, s'est rendu en Iraq du 29 mai au 7 juin 2011 et entretenu à Bagdad avec le Vice-Premier Ministre, Rowsch Shaways, et des représentants des Ministères de la défense et de la justice, ainsi qu'avec des journalistes et des acteurs de la société civile. À Erbil, il s'est entretenu avec des responsables du Gouvernement régional du Kurdistan, dont le Président, le Premier Ministre et le Président du Parlement. Le Sous-Secrétaire général s'est félicité de l'intention du Gouvernement d'élaborer un plan d'action national pour mettre en œuvre les recommandations de l'ONU. Il a demandé au Gouvernement iraquien d'assurer la protection des civils contre les violences et de tenir responsable de ses actes tout individu ou groupe soupçonné de commettre des actes de violence. Il a condamné les nombreux cas de disparition forcée, de détention arbitraire et de torture présumée signalés dans l'ensemble de l'Iraq.

49. La MANUI continue de suivre la situation humanitaire et les droits de l'homme dans le camp « New Iraq », anciennement camp d'Ashraf, où résident quelque 3 400 membres de l'Organisation iranienne des moudjahidines du peuple. Les 7 et 8 avril, les Forces de sécurité iraqiennes ont pénétré dans le camp et pris le contrôle de sa zone septentrionale. Des violences ont éclaté au cours desquelles 34 résidents du camp ont été tués et plus de 70 blessés. Le 9 avril, le Gouvernement iraquien a réaffirmé sa ferme détermination de fermer le camp avant la fin de 2011. La MANUI et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont appelé à une plus grande retenue et engagé le Gouvernement iraquien à s'abstenir de faire un usage de la force contraire aux dispositions du droit international. Ils ont également demandé l'ouverture d'une enquête sur l'incident mentionné plus haut.

F. Questions de sécurité et questions opérationnelles et logistiques

50. Au cours de la période considérée, l'ONU a continué d'opérer dans des conditions de sécurité précaires. Le 5 mai, le quartier général de la police à Hilla a

été la cible d'un attentat à la voiture piégée qui a tué 30 policiers. Lors d'un autre incident, le 19 mai, une attaque complexe contre le Centre de coordination mixte provincial de Kirkouk a fait 20 morts et 80 blessés, dont des membres de la Police iraquienne et de la défense civile. Cette dernière attaque aurait été menée en réponse aux récents succès rencontrés par les Forces de sécurité iraquienne dans la localisation de caches d'armes et de personnes recherchées pour des attentats terroristes. À Bagdad le 22 mai, au moins 14 bombes ont tué 16 personnes, dont 9 civils. Des attaques ont fait un grand nombre de victimes à Tikrit, dans le gouvernorat de Salahaddin, les 3 et 6 juin. Le 3 juin, un attentat-suicide à l'intérieur d'une mosquée pendant la prière du vendredi a tué 17 personnes et en a blessé 60. Plus tard, le même jour, un kamikaze a fait détonner sa ceinture d'explosifs à l'intérieur de l'hôpital local où les victimes recevaient des soins, faisant 6 morts et 16 blessés. Le 6 juin, le convoi d'un commandant de brigade de l'armée iraquienne a été la cible d'une autre attaque qui a fait 13 morts, dont le commandant. L'État islamique d'Iraq a revendiqué cet attentat.

51. Les tirs indirects se sont intensifiés contre les bases des Forces des États-Unis en Iraq, ainsi que l'aéroport international et la Zone internationale de Bagdad. Le 15 mai, 11 roquettes (de 107 mm) ont touché la Zone internationale, soit le plus grand nombre enregistré en une seule journée au cours des deux dernières années; 4 roquettes ont été tirées le 9 juin. Ces incidents, associés aux attentats à la bombe commis par des groupes d'opposition armés, mettent en évidence la menace qui continue de peser sur les opérations des Nations Unies en Iraq.

52. Au cours de la période considérée, la MANUI a pris les mesures nécessaires pour que les responsabilités concernant l'appui à la sécurité passent des Forces des États-Unis en Iraq aux Forces de sécurité iraqiennes. Le 24 avril, le Conseil de sécurité nationale iraquien a demandé au Bureau du commandant en chef des forces armées de contribuer à la protection de la Mission, en coordination avec le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur.

53. Au cours de la période, la MANUI a pris des dispositions en vue de mettre en place les dispositifs logistiques qui remplaceront l'appui fourni par les Forces des États-Unis en Iraq. Elle a poursuivi les préparatifs qui lui permettront de maintenir durablement sa présence à Kirkouk et Bassorah.

54. Appuyée par la Force de police permanente de l'ONU, une équipe de démarrage composée de quatre conseillers de la MANUI pour les questions de police a déployé du personnel de liaison à Bagdad, Erbil et Kirkouk pour lancer et coordonner les opérations menées par la Mission avec le Ministère de l'intérieur et la Police iraquienne aux fins de la transition des responsabilités concernant l'appui à la sécurité.

55. Du 6 au 30 avril 2011, une équipe du Département de l'appui aux missions a inspecté le Bureau de la MANUI au Koweït, qui héberge également quelques bureaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Cette inspection visait à définir les synergies et gains d'efficacité qui pourraient résulter du regroupement de certains processus opérationnels des deux missions au Koweït.

IV. Observations

56. L'Iraq continue de progresser dans le renforcement de sa jeune démocratie, de l'état de droit et de ses institutions, et le règlement des problèmes économiques et sociaux. Cependant, je tiens une nouvelle fois à souligner que ces efforts seraient considérablement renforcés si tous les principaux partis politiques œuvraient ensemble dans un esprit de réconciliation nationale de sorte que les aspirations légitimes du peuple iraquien à une vie meilleure puissent se concrétiser rapidement.

57. L'Iraq d'aujourd'hui est très différent de l'Iraq de 2003. Le peuple iraquien peut s'enorgueillir des avancées enregistrées au cours des huit dernières années. Le pays toutefois continue de faire face à des difficultés considérables sur le plan politique et ceux de la sécurité et du développement qui nécessitent le ferme soutien de l'ONU et de la communauté internationale. Je crains qu'en raison des nombreux problèmes pressants que connaît l'ensemble de la région, les importants besoins fondamentaux du peuple iraquien ne soient oubliés surtout si l'on considère qu'à 22,9 %, l'indice de pauvreté de l'Iraq demeure élevé. Alors que le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le mandat de la MANUI, je tiens à assurer le Gouvernement et le peuple iraquiens de ma ferme détermination, et de celle de l'Organisation, de continuer d'apporter notre appui à l'Iraq comme nous le faisons depuis si longtemps.

58. Près de sept mois après l'approbation du Gouvernement actuel par le Conseil des représentants, et 16 mois après les élections parlementaires historiques de mars 2010, les problèmes concernant la formation du Gouvernement ne sont toujours pas réglés, notamment en ce qui concerne la nomination à des postes clefs touchant la sécurité. J'appelle les dirigeants politiques iraquiens à mettre de côté leurs différences et à parvenir rapidement à un accord pour aller de l'avant.

59. Faisant écho aux événements qui se produisent dans la région, des manifestations ont eu lieu dans de nombreuses localités d'Iraq, pour exiger l'amélioration des services sociaux, la création d'emplois et la fin de la corruption. Pour ce faire, l'équipe des pays des Nations Unies continuera à étendre progressivement sa présence en Iraq et à fournir un appui tenant compte des priorités définies dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et le Plan de développement national pour 2010-2014.

60. En dépit du fait que le statut de Kirkouk et d'autres territoires disputés continue de susciter la polémique, j'ai été encouragé par les efforts récemment déployés par les principales parties iraquiennes pour trouver un terrain d'entente. Grâce au mécanisme consultatif permanent, placé sous l'égide de la MANUI, les dirigeants politiques, les parlementaires et les représentants locaux de Kirkouk ont engagé le dialogue sur des questions essentielles pour l'avenir de Kirkouk et des autres zones disputées, y compris les futurs arrangements de sécurité. J'encourage le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan à continuer d'employer cette importante instance pour trouver des solutions mutuellement acceptables qui favorisent la réconciliation nationale et la stabilité à long terme. L'ONU se tient prête à apporter son concours si le Gouvernement en fait la demande.

61. L'avenir de l'Iraq dépendra aussi de la force des institutions nationales. La MANUI continuera ainsi à apporter une assistance pour le renforcement des capacités à la Haute Commission électorale indépendante iraquienne, qui est

l'organe dont dépendent essentiellement les futures opérations électorales et le développement démocratique de l'Iraq. Pour assurer l'indépendance et l'impartialité du rôle que la Commission aura à jouer dans l'organisation du processus électoral à venir, il importe que le Gouvernement iraquien assure la plus grande transparence possible des opérations de sélection des membres de la Commission, concernant en particulier la transition vers le prochain conseil en mai 2012.

62. Je suis fermement convaincu que, dans le monde interdépendant qu'est le nôtre aujourd'hui, la coopération régionale est indispensable à la stabilité et à la prospérité à long terme de l'Iraq. Je comprends que les événements survenus dans la région posent quelques difficultés pour le développement des relations entre ce pays et certains de ses voisins. J'engage donc tous les pays de la région à intensifier leur collaboration avec l'Iraq pour résoudre rapidement les problèmes en suspens et définir concrètement des possibilités de coopération dans la sphère politique et les domaines de la sécurité et du développement qui soient mutuellement bénéfiques à toutes les parties concernées. Avec l'appui du Conseil de sécurité, la MANUI est prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les efforts qui iront dans ce sens.

63. Plus particulièrement, je félicite les Gouvernements iraquien et koweïtien des mesures qu'ils ont prises jusqu'ici en vue de normaliser leurs relations, et les efforts qu'ils continuent de déployer pour régler les derniers problèmes bilatéraux. Je tiens à exprimer l'espoir sincère qu'il y aura une suite à la première réunion du Comité ministériel mixte qui s'est tenue en mars à Koweït et que les deux parties resteront déterminées à trouver des solutions viables. Je ne doute pas qu'un dialogue ouvert et honnête contribuera pour beaucoup à renforcer la confiance entre les deux pays.

64. Cela fait maintenant près de sept mois que le Conseil de sécurité a levé un certain nombre de prescriptions imposées à l'Iraq au titre du Chapitre VII de la Charte, mesure qui a été unanimement saluée comme un pas important vers la normalisation de la situation de ce pays sur la scène internationale. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer mon engagement personnel de voir l'Iraq retrouver pleinement sa stature internationale conformément à la résolution 1859 (2008) du Conseil de sécurité. Je tiens ainsi à rappeler au Gouvernement iraquien l'importance qu'il fasse au Conseil de sécurité la démonstration de progrès concrets et rapides dans la réalisation de ses dernières obligations concernant le Koweït, en ce qui concerne en particulier le sort des citoyens et biens koweïtiens disparus, dont les archives nationales, et le projet relatif à l'entretien de l'abornement de la frontière entre l'Iraq et le Koweït. Je voudrais également rappeler aux autorités iraquiennes que la question des indemnisations à verser aux particuliers iraquiens conformément à la résolution 899 (1994) n'est toujours pas réglée. Le Département des affaires politiques attend une réponse aux propositions qu'il a soumises au Gouvernement iraquien à ce sujet. Je n'ai eu de cesse de déclarer que des avances sur tous ces fronts pourraient créer une dynamique favorable et contribueraient à l'examen par le Conseil de mon rapport concernant l'application de la résolution 1859 (2008). Mon Représentant spécial et le Coordonnateur de haut niveau restent disposés à aider l'Iraq et le Koweït à mettre fin à ces prescriptions édictées il y a longtemps maintenant par le Conseil de sécurité.

65. La situation des droits de l'homme s'est considérablement améliorée en Iraq, mais des problèmes considérables subsistent qui doivent être réglés pour garantir la protection des libertés et droits fondamentaux. À ce propos, je salue les préparatifs

en cours pour établir une haute commission des droits de l'homme indépendante. Je salue également les consultations engagées pour élaborer un plan d'action national en faveur des droits de l'homme qui, s'il est mis en œuvre, représentera une étape décisive du renforcement des mécanismes de promotion des droits de l'homme dans le pays. Alors que ces mécanismes sont en train d'être mis en place, je demande instamment au Gouvernement iraquien de ne ménager aucun effort pour assurer le respect du droit à une procédure régulière et faire en sorte que de nouvelles mesures soient prises pour améliorer les conditions de détention conformément aux conventions internationales.

66. Préoccupé par la perte de vies humaines au camp « New Iraq » lors des incidents violents survenus les 7 et 8 avril, je demande aux autorités iraquiennes de s'abstenir de recourir à la force et de garantir aux résidents du camp un accès suffisant aux biens et services. Je me félicite de ce que le Gouvernement iraquien ait donné, après ces incidents, les assurances de sa détermination à trouver une solution pacifique qui soit acceptable par toutes les parties. J'encourage en conséquence tous les interlocuteurs à intensifier leur recherche de solutions et d'un consensus qui garantisse le respect de la souveraineté de l'Iraq, compte tenu des prescriptions du droit international des droits de l'homme et des principes humanitaires. À cette fin, je demande aux États Membres d'aider à soutenir et favoriser l'application de tout arrangement qui agréé tant au Gouvernement iraquien qu'aux résidents du camp.

67. Des progrès importants ont été faits pour améliorer les conditions de sécurité dans le pays, mais la récente série d'assassinats et d'attentats à la bombe des derniers mois met en lumière la menace que les groupes d'opposition armés continuent de faire peser sur la stabilité de l'Iraq. Je renouvelle la demande que le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme a récemment adressée au Gouvernement iraquien en vue qu'il garantisse la protection des civils contre la violence et fasse en sorte que les personnes et groupes qui participent à ces violences répondent de leurs actes.

68. Je saisis cette occasion pour remercier le Gouvernement iraquien et le Gouvernement régional du Kurdistan d'avoir reçu le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Ces entretiens ont grandement facilité l'examen des priorités du nouveau Gouvernement et des moyens pour l'Organisation d'apporter son concours. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements au Gouvernement iraquien, et en particulier au Premier Ministre Al-Maliki, d'avoir accepté d'élargir le complexe de la MANUI à Bagdad.

69. Le présent rapport porte sur les principaux faits nouveaux survenus en Iraq et les activités actuellement menées par la MANUI en application de son large mandat. Sur la demande du Gouvernement iraquien, et en consultation avec lui, l'Organisation continuera à faciliter le dialogue politique et la réconciliation nationale, à appuyer les opérations électorales, à favoriser la coordination et l'acheminement de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, à promouvoir la protection des droits de l'homme et à renforcer l'état de droit en Iraq. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles elle évolue, la MANUI continuera à mettre en place les dispositifs nécessaires pour assurer la sûreté et l'efficacité de ses opérations en Iraq.

70. Pour conclure, je tiens à exprimer mes remerciements à mon Représentant spécial pour l'Iraq, Ad Melkert, à tout le personnel de la MANUI recruté sur les plans tant national qu'international, et au personnel des institutions, fonds et

programmes des Nations Unies, pour leur dévouement et les efforts qu'ils déploient inlassablement afin d'aider le peuple et le Gouvernement irakiens.
